

# DOSSIER

## Les nouvelles alliances de la finance rurale

# défis **Sud**



*EUROPE-AFRIQUE :*  
**Des accords de  
partenariat  
«intérimaires»**

*SOS FAIM ET ALTERFIN :*  
**Dix ans  
d'association inédite**

# Sommaire

## DOSSIER

### Les nouvelles alliances de la finance rurale



Photo : Sven Torfinn/ Panos

Dans les pays du Sud, le financement du monde rural, où vivent 75% des pauvres, a toujours été difficile. En effet, l'activité agricole ne répond pas aux critères de rentabilité du commerce en zone urbaine. Depuis les indépendances des pays du « tiers monde », différentes méthodes furent appliquées. Certaines disposaient de moyens importants : la création de banques agricoles d'État, l'aide alimentaire, l'ajustement structurel. D'autres, comme le recours au microcrédit, fonctionnaient avec des ressources plus modestes. Mais aucune d'entre-elles n'a vraiment réussi à changer la donne ou n'a permis au monde rural d'être le moteur de la lutte contre la pauvreté.

Face à ce constat, une nouvelle recette est aujourd'hui proposée, qui multiplie la nature des bailleurs de fonds, publics et privés. Elle doit veiller à ce que tous les acteurs concernés par ces financements aient droit au chapitre ! Si le monde rural des pays du Sud n'est pas toujours rentable, il a néanmoins besoin de financements. Ceux-ci doivent être gérés de manière démocratique, avec la participation des paysans. L'argent du monde rural ne doit pas circuler en vase clos, ni au profit de quelques nantis.

Au travers d'articles exposant différentes opinions sur la meilleure voie à suivre pour financer le monde rural en Afrique et en Amérique latine, ce dossier interpelle les protagonistes : pour les pays du Sud, il n'est plus permis de manquer le coche d'un combat efficace contre la pauvreté des paysans, des paysannes et de leurs enfants.

## ACTUALITÉS

P4-7

Défis Sud a rencontré Bernard Petit, le directeur général adjoint de la DG développement de la Commission européenne, qui, contre vents et marées, défend les Accords de partenariat économique (APE) avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Début 2008, Les Accords de Cotonou ont pris fin sans que les Accords de partenariat économique (APE) n'aient abouti. Depuis lors, c'est la « logique de l'intérim » qui semble prévaloir. Explications.

## DÉBATS

P 24-26

Dans le monde actuel de la microfinance, quel est l'intérêt d'associer des particuliers (généralement avertis et motivés), des ONG (qui donnent la ligne sociale), des banques et des entreprises (qui garantissent des investissements viables) ? Défis Sud répond à cette question en présentant l'expérience de l'association Alterfin.

## AGIR

P27

Forum alternatif à Lima. L'Europe et les « biofuels ». Débats à Campus Plein Sud. La Belgique et la Banque mondiale

**Directeur de la publication :** Jean-Jacques Grodent.

**Rédacteur en chef :** Pierre Coopman.

**Conseil éditorial :** Laurent Biot, Thierry Defense, Freddy Destrait, Monica Fernandes, Jean-Jacques Grodent, Marc Mees, Hervé Léonard, Wilfredo Necochea.

**Collaborateurs :** Olivier Bailly, Anne-Marie Lesage, Emmanuel De Loeul, Fanny Polet, Amandine Stolfi, Jean-Marc Turine.

**Couverture :** Sénégal/ SOS Faim.

**Rédaction-Belgique :** Rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles.

tél. 32 (0)2 511 22 38 **Rédaction-Luxembourg :** Rue du Canal, 9, 4050 Esch/Alzette. tél 352 49 09 96 21

**Réalisation :** Studio Marmelade. **Impression :** Arte Print.

**Défis-Sud est une publication de SOS Faim. Défis-Sud est un forum où des auteurs d'horizons divers s'expriment sur les thèmes du développement.** Tous droits de reproduction réservés. Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les titres et les sous-titres sont parfois de la Rédaction. Les manuscrits envoyés spontanément ne sont pas rendus. E-mail: pco@sosfaim.org

Site web: www.sosfaim.org

Imprimé sur papier recyclé.

Editeur responsable : Freddy Destrait

rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles.

**Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGCD) et d'un apport du Ministère des Affaires étrangères luxembourgeois (MAE).**



# Démocratie : «kit institutionnel» ou construction du «vivre ensemble» ?

En décembre 2002, les élections au Kenya ont débouché sur une alternance du pouvoir, une large majorité de citoyens kenyans armés de leurs seuls bulletins de vote ayant renversé de manière démocratique le régime autoritaire de leur président Daniel Arap Moi au pouvoir depuis près de vingt-cinq ans.

Cinq années plus tard, en décembre 2007, les élections kenyanes ont été suivies d'une flambée de violence suite à la contestation des résultats par l'opposition.

Que s'est-il passé en cinq ans pour que le Kenya bascule dans la violence, alors que ce pays a connu une certaine prospérité économique grâce aux exportations de produits agricoles (thé, café) et au développement important du tourisme ? Par ailleurs, le Kenya était jusqu'ici considéré comme une sorte de «modèle» au niveau du développement de la démocratie dans cette région d'Afrique. Le cas du Kenya n'est pas isolé en Afrique : les nombreuses contestations, voire les violences post-électorales, se sont multipliées depuis 2005 (Éthiopie, RDC, Nigéria). Les facteurs explicatifs de ces situations sont divers, mais la cause principale est le pouvoir politique tant au niveau de son exercice que de ses modes de légitimation et de production du droit. Même dans un contexte de «compétition électorale», l'élection en Afrique est trop souvent un exercice dont l'enjeu quasi exclusif est le maintien au pouvoir d'une classe dirigeante qui a la mainmise sur l'ensemble du dispositif étatique.

Cette situation entraîne une sorte de «privatisation» de l'État où aucune distinction entre publique/privé n'est faite, transformant l'État en une source économique et financière au profit de la classe dirigeante. Les

## ◀ L'éditorial de Freddy Destrait

Secrétaire général de SOS Faim



Freddy Destrait :  
«Les processus démocratiques  
sont importants pour affronter les  
menaces de ce nouveau siècle»

récentes informations diffusées par Le Monde<sup>1</sup> sur les volumes de placements financiers et divers investissements de dirigeants africains en France ainsi que le refus systématique des grandes compagnies pétrolières de publier ce qu'elles paient comme royalties aux pays producteurs de pétrole (voir la campagne «Publiez ce que vous payez»), montrent où se situent les «enjeux électoraux» dans de trop nombreux pays d'Afrique.

Contrairement à ce que pensent les «partenaires financiers» de l'Afrique, la démocratie n'est pas un «kit institutionnel» («Good governance» lancée par la Banque Mondiale en 1989, la déclaration de Mitterrand à La Baule en 1990 liant aide et réformes politiques, les conditionnalités «démocratiques» de l'aide des USA et de l'UE) applicable de manière standard et «sans histoire» partout dans toutes les sociétés. La démocratie est intimement liée aux processus historiques et aux conditions sociales et économiques qui l'on vu naître. Dans ce sens, la démocratie n'est pas seulement une vertu, mais un processus de construction du «vivre ensemble». Nous sommes conscients que la démocratie ne se répand pas facilement ou n'est pas encore suffisamment enracinée en Afrique. Mais tous les processus de construction en cours d'une vie démocratique auxquels participent les citoyens africains à travers les organisations de la société civile ou les organisations paysannes sont des éléments essentiels pour affronter les menaces de ce nouveau siècle, telles que les conflits ethniques et religieux ou la pauvreté. ■

<sup>1</sup> Le patrimoine des chefs d'État africains en France, Le Monde, 31 janvier 2008

Accord de partenariat économique

# La logique de

**Bonne année. Le premier janvier 2008 est passé. Les Accords de Cotonou ont pris fin sans que les Accords de partenariat économique (APE) ne soient aboutis. Qu'advient-il pour les pays qui n'ont pas signé? Et pour les signataires intérimaires? Où en sommes-nous? Plus ou moins dans la panade...**

L'Union européenne avait encouragé les négociations par groupes (quatre africains, un Pacifique et un Caraïbes). Seul groupe où le jeu est clair: les Caraïbes ont signé un accord complet, comprenant l'ouverture de leurs marchés de biens et services. L'Union européenne, par les voix de ses commissaires au Développement et au Commerce,



## Un reportage d' Olivier Bailly

Journaliste indépendant, collaborateur du Monde diplomatique

se réjouit: «Cet accord aidera à apporter une libéralisation progressive, une gouvernance économique, et une intégration régionale pour mettre le commerce au service du développement dans un paquet ambitieux et innovant.»

### Intérim commercial ?

En Afrique, certains pays délaissent la logique de groupe et signent en rangs dispersés des documents qui portent le nom d'«accords intérimaires». «La logique des accords intérimaires a déboulé dans les APE en septembre 2007», explique Marc Maes, responsable du dossier APE pour 11.11.11-NCOS: «La Commission parlait d'accords

intérimaires qui ne contiennent que la libéralisation des marchandises. Avec entre autres une clause d'engagement des négociations sur les autres thèmes.»

Un mois plus tard, c'était officiel: «une communication de la Commission annonçait qu'elle n'aurait pas d'accords complets. Elle allait donc prendre en compte les accords intérimaires et permettre aux pays de signer les accords individuels.» Ces accords assurent aux signataires africains l'accès au marché européen sans droits de douane. En échange, un calendrier organiserait à terme l'ouverture de 80% de leur marché national. «Depuis au moins 1996, l'Union

# l'intérim



Près de 1500 personnes venues des quatre coins d'Europe, mais également d'Afrique de l'Ouest et en particulier du Sénégal, étaient présentes vendredi 11 janvier devant le siège de la Commission européenne.

européenne parle d'intégration régionale comme l'élément le plus important pour l'intégration mondiale, pour augmenter l'économie d'échelle, explique Marc Maes. Et tout à coup elle propose des accords individuels.» Une proposition qui a surpris. Les pays n'étant pas égaux face au premier janvier 2008 (voir encadré : SPG et autres), certains se sont empressés de signer.

## Diviser n'est pas régner

Le 11 janvier 2008 sous l'impulsion du président sénégalais Abdoulaye Wade, des manifestants de la diaspora africaine et du Sénégal ont expliqué leur colère face à ces méthodes sous les fenêtres

de la Commission européenne. Parmi eux, le Professeur Moustapha Kassé (Sénégal) n'est pas le moins virulent. «Le système de préférence SPG+ a été complètement écarté au profit des accords intérimaires. Quel est aujourd'hui le statut pour le Cameroun, qui a signé ce type d'accord ? Quels seront les volumes des fonds de compensation ? Il y avait des dispositions à exploiter. Et à présent, nous ne savons pas le statut des pays signataires intérimaires. C'est le flou total. La manière dont ces accords furent négociés n'est pas adéquate.» Marc Maes abonde dans ce sens : «Ces accords intérimaires sont tellement mauvais qu'il faut >



## Différents systèmes entre l'UE et les pays en développement

**APE :** Le concept de ces accords est contenu dans les Accords de Cotonou, signés en 2000. Ils instaurent des zones de libre échange entre les ACP et l'UE. Les PMA peuvent cependant refuser d'ouvrir leur marché et continuer à bénéficier du système «*Tout sauf les armes*».

**Le Système de préférences généralisées (SPG) :** Il s'agit d'un système de préférences tarifaires qui concerne 7200 produits et s'applique entre pays industrialisés et pays en développement. Ce sont des accords individuels. Celui de l'UE accorde actuellement aux produits importés des pays bénéficiaires un accès en franchise de droits ou une réduction des droits de douane.

**Le Système de préférences généralisées + SPG+ :** Via le SPG+, l'Europe octroie des bénéfices supplémentaires aux États qui appliquent certaines normes internationales (23 traités internationaux au total) concernant les droits des travailleurs et de l'homme, la protection de l'environnement, la lutte contre les drogues, la bonne gouvernance, le protocole de Kyoto, etc.

**Tout sauf les Armes :** Les pays les moins avancés (PMA), bénéficient du plus favorable des systèmes : «*Tout sauf les armes*». Ils ont un accès sans quota ni taxes du marché de l'UE pour la totalité de leurs produits. Seule exception : les armes. En Afrique de l'Ouest, seulement trois pays ACP ne sont pas en même temps des PMA : la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria. A eux trois, ils représentent néanmoins 80% des exportations, tous produits confondus, de l'Afrique de l'Ouest vers l'UE. L'APE s'inscrit donc dans une tentative d'inclusion de ces trois pays dans une Zone de libre échange compatible avec l'OMC.

Photo : Jean-Jacques Grodent / SOS Faim.

➤ *les revoir rapidement. Ils recèlent beaucoup de problèmes. La règle d'origine n'est pas améliorée, les mesures de sauvegarde sont très faibles, il n'y a pas de clauses qui prévoient la révision de l'élimination des tarifs.»* Et ils mettent en péril les unions régionales africaines en construction. «*Ils ont brisé complètement le processus d'intégration,* affirme le professeur Kassé. *Comment voulez-vous que la Côte d'Ivoire, qui a également signé un accord intérimaire, se soucie de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest.»* La CÉDEAO, en effet, a fixé un tarif extérieur commun très bas pour ses Etats membres. La Côte d'Ivoire, plus grand exportateur de la région vers l'Union européenne, avait tout intérêt à s'arranger avec Bruxelles.

#### **Au-delà du slogan**

Au cours des dernières années, la méthode de la bureaucratie européenne pour faire signer les APE, coûte que coûte, avait particulièrement choqué les «partenaires africains»... A tel point que, début décembre 2007, lors du sommet Afrique-UE à Lisbonne, le président Wade annonçait en conférence de presse: «*On ne parle plus des APE. On a dit qu'on les a rejetés, pour nous c'est fini. Quand on va se retrouver, on discutera, l'Union européenne présentera des APE, nous, nous présenterons autre chose. Mais aujourd'hui... Je l'ai même dit en plénière plusieurs fois, et cela a été dit, et redit encore ce matin: les Etats africains rejettent les APE.»*

Lors de la manifestation à Bruxelles, les Accords de partenariat au développement (APD) étaient sur toutes les lèvres. Mais aujourd'hui, la teneur de cette proposition du président Wade ne dépasse pas le slogan. Proposition plus concrète entendue lors de la manifestation: sortir l'abaissement tarifaire douanier des négociations. Les manifestants africains craignent l'invasion des produits européens et la mort des paysans africains. Le professeur Kasse insiste ainsi sur la logique des substitutions alimentaires: «*on consomme les produits européens*

*au détriment des produits locaux. La consommation de pain se généralise et concurrence le mil. Si le blé devient encore moins cher, le transfert de consommation vers le blé sera inéluctable.»* Et avec lui, l'arrêt de travail pour des milliers de paysans. «*Depuis 2000, l'Afrique connaît une croissance économique,* reconnaît Aimé Mianzena, représentant de la diaspora du Congo Brazzaville. *Or, le nombre de personnes qui souffrent de la faim est passé de 250 à 300 millions d'habitants, et quand on regarde les personnes touchées, on constate que ce sont les paysans qui ont faim. Les personnes qui produisent de quoi manger souffrent le plus de la faim! Pourquoi? Les populations croulent sous la concurrence déloyale exercée par les produits qui rentrent dans nos pays comme du vent, les politiques agricoles deviennent des problèmes stratégiques. Si on ouvre*

*les frontières douanières comme on y pense, ce sera la disparition totale de la plupart des entreprises qui produisent encore localement et finalement la fin du secteur agricole dans notre pays. Moralement, intellectuellement et éthiquement, on ne peut pas l'accepter, on ne peut pas transformer l'Afrique en chaos social total.»*

Et les délais proposés par la commission? Les subsides promis pour amortir le choc des APE? «*Nous voulons que nos exploitants agricoles vivent de leurs revenus. Et non des subsides européens»*, rétorque Aimé Mianzena. Comme disait Louis Michel, en son temps, «*Il faut changer la nature de la relation développementale. Avant c'était un donateur, le fort, le riche, le bon, et un bénéficiaire, le faible, le pauvre, le malhabile. Cela doit être fini.»* Bonne nouvelle. C'est fini. ■

## **Manifestation du 11 janvier : qui récupère qui ?**

**Vendredi 11 janvier, plus de mille manifestants s'apprêtent à quitter la place Jean Rey pour parcourir quelques centaines de mètres et se poster devant la Commission européenne.**

Les ONG belges sont présentes: Oxfam, CNCND, Iles de Paix, SOS Faim, 11.11.11- NCOS. Mais la mobilisation est avant tout africaine, composée de la diaspora d'Europe (on vient d'Italie, de France, d'Espagne pour manifester) et d'un charter du Sénégal!

Au point de départ du cortège, c'est le «*Collectif Anti-APE»*, qui mobilise la foule. Il s'est constitué sur

demande du président sénégalais. Il existe depuis un mois. Il est composé d'environ deux cents Sénégalais de Bruxelles. Le charter de Dakar, c'est évidemment Wade. Dans la foule, son conseiller le docteur Mamadou Lamine Ba, ancien ministre de la coopération et du développement, participe à cette «*union sacrée, mêmes les partis d'opposition sont avec nous pour combattre les APE.»* Pendant ce temps, la Ministre du Tourisme et des Expatriés salue quelques compatriotes. Les associations civiles qui comptent au Sénégal ont leurs délégations. Des casquettes sont distribuées,

des affiches anti-APE avec le portrait de Wade sont brandies.

Certes, ce sont les associations civiles qui récupèrent Wade, pas l'inverse. Un petit malaise tout de même... Puis ce responsable de diaspora qui confie: «*Il y a une contradiction énorme que ce soit un président qui bouscule la diaspora, mais cela montre aussi le désarroi du politique africain qui n'a pas préparé 2007.»* Et il termine, un rien désabusé: «*les dirigeants africains cherchent un paravent, le peuple, pour dire qu'ils ne sont pas d'accords. Mais je suis pessimiste, ils signeront.»* ■

Olivier Bailly

Selon un cadre de la Commission européenne :

## «Il n'y a pas de plan B aux APE»

**Début novembre 2007, l'incertitude montait quant au destin des APE. C'est à ce moment là que Défis sud a rencontré Bernard Petit. Il était à la tête du groupe de travail négociant l'Accord de Cotonou (1998-2000) et a été le principal négociateur de la révision de cet accord (2004-2005).**

### Rencontre avec Bernard Petit

Directeur général adjoint de la DG développement de la Commission européenne

**Défis Sud :** Est-ce le rôle de l'aide au développement de soutenir l' APE, un accord économique ?

**Bernard Petit :** Par rapport aux APE, nous sommes dans une phase critique et très difficile parce que les critiques qui ont commencé dès le début via la société civile et les milieux académiques, se sont exacerbées pendant toute la période de négociations et sont maintenant le fait des pays eux-mêmes. De ceux qui négocient avec nous.

**DS :** Vous voulez dire que ces pays se sont réappropriés les critiques de la société civile ?

**BP :** Absolument. En disant «nous ne sommes pas prêts», «nous avons besoin de plus de temps», «nous voulons garder le régime préférentiel de Lomé». Il faut sortir du dogmatisme et partir de deux constats simples. Premier constat. Malgré le système de préférence que ces pays ont eu pendant plus de quarante ans, ils ont perdu des parts de marché sur le marché communautaire au profit de leurs concurrents d'Asie et d'Amérique latine, qui n'avaient pas de préférences. Deuxième constat : ce régime n'est plus compatible avec les règles de l'OMC. On peut s'en plaindre, s'en réjouir,

mais c'est la gouvernance mondiale du commerce qui prévoit que ce n'est plus compatible. Notre point de départ dans les négociations de Cotonou avec les pays ACP qui l'ont signé, était de trouver un accord compatible avec l'OMC qui non seulement garantisse des avantages équivalents du régime de Lomé, mais qui en donne même un peu plus aux ACP : les Accords de partenariats économiques. Ils étaient compatibles avec l'article 24. Nous avons tous signé ce concept il y a huit ans. Et aujourd'hui, on nous dit qu'il faut encore un peu plus de temps. C'est faux. C'est un mauvais prétexte. Dans un an, dans cinq ans, nous serons dans la même situation. Et quelle est-elle ?

L'Union européenne a mis sur la table l'offre d'accès à son marché la plus généreuse que vous pouvez trouver dans toutes les négociations internationales avec des partenaires en développement. On ne peut pas être plus généreux. Pour toutes les exportations de biens, les PVD pourront entrer sur le marché européen à droit nul. Pas de quota. C'est-à-dire appliquer le régime tout sauf les armes pour tous les pays ACP. En même temps on dit à ces pays : pour que la libéralisation commerciale puisse avoir un effet sur votre économie, il faut qu'on puisse vous aider dans la réponse

de l'offre : améliorer votre compétitivité, votre productivité, financer vos infrastructures. On dit aussi : il peut y avoir un coût dans le court terme d'ajustement. Quand vous supprimez des barrières tarifaires, ces ressources ne rentrent plus dans le budget, il faut les remplacer par une réforme fiscale. Les remplacer par des recettes de la fiscalité interne comme ce fut le cas en Europe. Il peut y avoir un coût d'ajustement dans le court terme et Louis Michel a dit «moi je vais vous le financer».

**DS :** Ce serait alors un fantasme ce danger d'invasions de biens et services de l'UE, ce rapport de forces déséquilibré ?

**BP :** Je peux vous dire que l'Union européenne n'a aucun intérêt commercial agressif à l'égard des états ACP. Aucun.

**DS :** Elle recherche des parts de marché tout de même...

**BP :** L'Union européenne ouvre son marché tout de suite, au premier janvier 2008. Pour les exportations européennes, les ACP pourront s'ouvrir dans 20 ans, sur des produits sensibles dans 25 ans, et sur les très sensibles pas du tout. Alors je ne vois pas où est l'agressivité du marché

**DS :** Pourquoi l'Europe fait-elle cela alors ?

**BP :** Elle le fait dans un esprit de développement, elle le fait pour mettre en place un régime qui donne plus d'avantages aux pays ACP qu'auparavant. Parce qu'on était attaqué en permanence à l'OMC. Si demain, on maintient le régime de Lomé, deux jours après, on sera attaqué par tel pays d'Amérique du Sud ou Centrale, parce que les autres pays en développement non ACP se plaignent considérablement de ces avantages donnés aux ACP. ■

Propos recueillis par Olivier Bailly, le 8 novembre 2007

## Sommaire du dossier

■ Au Pérou : les Campesinos épargnent et gèrent leur argent !	12
■ Mali : Nouvelles ambitions rurales pour Kafo Jiginew	15
■ Mali : quel modèle d'investissement pour l'Office du Niger ?	18
■ «Ce ne sont pas les projets rentables qui doivent être refinancés !»	19
■ Sénégal : l'argent de l'agriculture ne profite pas aux producteurs	21

# L'argent de l'agriculteur Tendances passées

**Depuis la décolonisation et les indépendances des pays du Sud, dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, le financement des campagnes est apparu comme un facteur fondamental de développement et de sortie de la pauvreté. Aujourd'hui encore, 75 % des pauvres à travers le monde vivent en zone rurale. Les différents modèles et recettes appliqués n'ont pas pu extraire la plupart des États décolonisés du sous-développement, surtout en Afrique.**

Une première période, à partir des indépendances, est vouée au «tout à l'État». Jusqu'au début des années 80, elle voit fleurir nombre de projets officiels de banques publiques de développement agricole, à la rentabilité difficile. La période suivante est celle des ajustements structurels, prônés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) au cours des années 80 et 90. L'objectif est alors de passer d'une économie dominée par les acteurs publics à une économie régie par le marché... Le secteur agricole connaîtra, durant cette période, une libé-

aux activités agricoles d'être rémunératrices, en raison de la petite taille des marchés, du manque d'infrastructures (routes et communications) et de l'éparpillement de la population.

*Les taux de couverture de la microfinance dans le secteur agricole sont de l'ordre de 9,5 % en Afrique subsaharienne, alors qu'ils montent à 47 % en Asie du Sud et de l'Est-Pacifique<sup>1</sup>.*

### ◀ Une introduction d'Emmanuel De Loeuil et de Pierre Coopman

Respectivement journaliste et rédacteur en chef de Défis Sud

ralisation des prix ainsi que le désengagement du secteur public, de la collecte et de la commercialisation des produits agricoles. Cette libéralisation se traduira par une hausse du prix des matières premières agricoles qui ne permettra pas pour autant

Les réformes bancaires engagées dans la foulée des ajustements structurels toucheront en premier lieu les banques agricoles et de développement. Les populations rurales perdront leurs voies d'accès au crédit. Les organisations paysannes et

<sup>1</sup> Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, dossier de presse pour le colloque du 4 au 6 décembre 2007, page 10

## lture : et orientations futures



Livret d'épargne d'un paysan malien.

les ONG tenteront de mettre en place des programmes de microcrédit en zone rurale. Les Institutions de microfinance qu'ils seront amenés à créer ne résoudront cependant pas les difficultés inhérentes à la prestation de services financiers dans des zones reculées, où la rentabilité agricole dépend de la saisonnalité des productions. Le secteur financier ne suivra pas l'évolution des réalités agricoles.

Face à ce constat, une nouvelle période «multi-bailleurs» s'est enclenchée à la fin des années 90. Plusieurs études en définissent les contours. On citera le «Livre bleu» des Nations unies, mais également

le rapport 2008 de la Banque mondiale (BM) intitulé «l'agriculture au service du développement». En matière d'agriculture et développement du monde rural, la BM encourage, entre autres, les partenariats entre les secteurs publics et privés, l'investissement des petites et moyennes entreprises ainsi que le soutien public aux organisations paysannes... Plusieurs analystes estiment néanmoins que la BM ne se démarque pas encore assez de ses dogmes néo-libéraux. Pour comprendre la frilosité de la BM, penchons-nous sur quelques données essentielles de son rapport 2008 sur l'agriculture. >



Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde

### Politiques publiques et financement de l'agriculture

La question des politiques publiques et du rôle de l'Etat dans le financement de l'agriculture fut une des principales questions mises en débat lors du colloque organisé à Paris, en décembre 2007, par la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), et entièrement consacré à la question de la microfinance en agriculture. «Le passage du paradigme du crédit agricole au paradigme des marchés financiers ruraux ne peut plus être remis en question, même si nous sommes entrés dans une troisième phase de partenariats publics/privés, incluant la question du rôle de l'Etat, qui est à nouveau posée», a déclaré l'agro-économiste Betty Wampfler, animant l'atelier sur les Politiques publiques de microfinance et le financement de l'agriculture.

«Au début des années 80, a poursuivi Betty Wampfler, le paradigme tout au marché pré-supposait qu'une intermédiation financière allait se mettre en place assez facilement. Mais on s'est aperçu que la main invisible du marché restait tâtonnante dans les zones rurales. Dans la période suivante l'on a donc remis au goût du jour le partenariat avec les secteurs publics, privés, avec l'Etat, ainsi qu'avec avec les Organisations paysannes. Aujourd'hui, la question du rôle de la responsabilité des acteurs est cruciale : quelle amélioration des cadres légaux, quelle amélioration du contrôle de l'Etat ?»

Web

En savoir plus

[www.fondation-farm.org](http://www.fondation-farm.org)

**> Rehausser le niveau des investissements dans l'agriculture**

Afin d'assurer une transition économique durable et de lutter contre la pauvreté, un premier critère qui semble s'imposer aujourd'hui est la part de PIB à consacrer à l'agriculture en investissements (de recherche, d'infrastructure, etc.). Puisqu'il était de 10 % dans les années 80 dans les pays en transition (principalement en Asie), et que cela leur a bien réussi, la BM recommande ce niveau d'investissement pour les pays «à forte dominante agricole» (Afrique subsaharienne) dans le cadre du nouveau programme économique pour l'Afrique.<sup>1</sup>

Mais aujourd'hui, semble régner un paradoxe, illustré par les graphiques ci-dessous : les pays dont l'économie repose principalement sur l'agriculture sont aussi ceux où les dépenses publiques dans ce secteur sont les plus faibles.

Il faut faire attention à la nature et à la cible des investissements provenant de subsides des pouvoirs publics, car «cer-

*tains secteurs de l'économie ou certaines catégories de producteurs qui détiennent une large part de la richesse nationale ont souvent les moyens d'influer à leur profit sur l'action des pouvoirs publics. En Amérique latine, la part des subventions publiques à l'agriculture est plus élevée là où les inégalités de revenus sont plus fortes, sans doute à cause du poids politique des grands exploitants.*»<sup>2</sup>. La subvention des intrants - par exemple - censée améliorer la productivité agricole, révèle certains risques, comme l'enrichissement profitant essentiellement aux paysans aisés et gros propriétaires terriens.

La BM affirme que «du fait du manque de ressources financières, l'augmentation des subventions s'opère souvent au détriment des investissements à haut rendement dans les biens publics». Selon la BM, la priorité doit désormais être donnée à ces «biens publics» : soit la recherche, la vulgarisation et les infrastructures rurales... Quoiqu'on en dise, l'ouverture des marchés reste un horizon déterminant pour la BM. Si elle réhabilite l'intervention des

Etats - en particulier dans les fonctions de coordination, de respect des règles, voire même de subventions -, au niveau des objectifs poursuivis, la BM vise l'accès des agriculteurs aux marchés internationaux.

Alain de Janvry, professeur à Berkeley et co-auteur du rapport 2008, a déclaré dans une récente interview au quotidien Le Soir, que «les marchés locaux, de proximité et de qualité, ce n'est pas une affaire majeure : ce qu'il faut, c'est développer une agriculture compétitive pour exporter et arriver dans les supermarchés.» (Le Soir 13 décembre 2007).

Cette approche n'est pas forcément celle proposée par le «Livre Bleu» des Nations unies. Ce guide intitulé «Construire des secteurs financiers accessibles à tous» a été publié le 17 janvier 2006, à la suite d'une consultation internationale organisée par le Fonds d'Équipement des Nations unies (FENU) et le Département des Nations unies pour les Affaires économiques et sociales (UNDESA).

Ce guide est plus orienté sur les stratégies nationales de construction d'un secteur financier dit «inclusif». Les diagnostics à la base des stratégies nationales de finance inclusive (SNFI) mettent, de façon générale, l'accent sur le caractère prioritaire de la finance agricole et rurale et sur la nécessité d'élargir les services financiers en milieu rural.

La finance inclusive est définie comme un secteur qui offre une gamme variée de services à l'ensemble de la population d'un pays. Si la compétition entre les prestataires de services reste de mise, le besoin de construction d'un secteur financier accessible à tous, place la microfinance dans une complémentarité avec d'autres bailleurs. La microfinance n'atteindrait son potentiel en zone rurale que lorsqu'elle sera totalement intégrée dans le secteur financier...

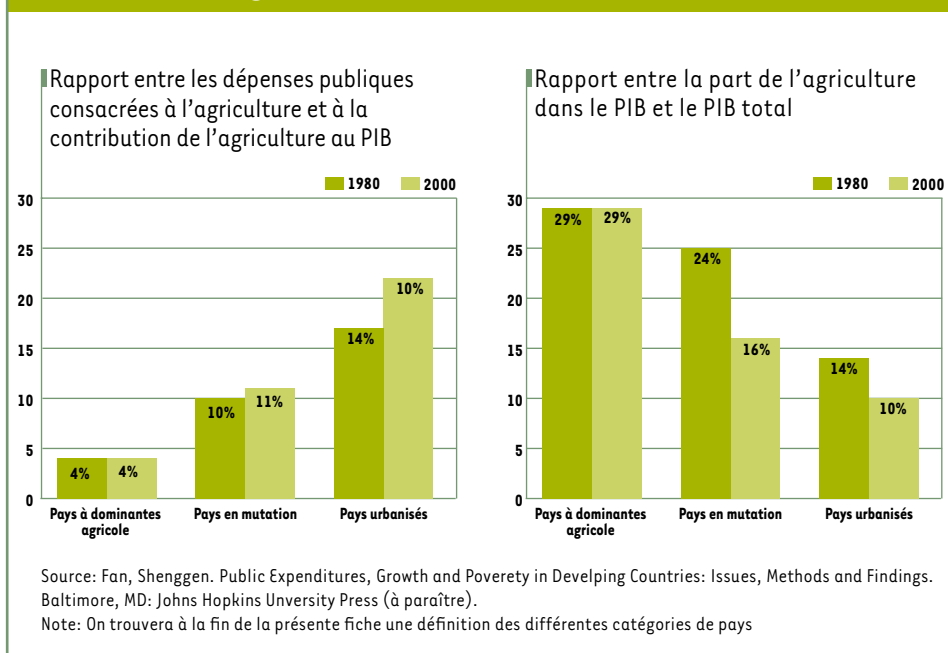
**La microfinance, victime de son succès ?**

La microfinance est reconnue comme un instrument prometteur pour lutter contre la pauvreté par l'activité économique. Elle apparaît parallèlement à la vague

2 <http://web.worldbank.org>

2 Fiche de synthèse «Investir davantage et mieux dans l'agriculture». World bank 2007 - <http://econ.worldbank.org>

**Contribution de l'agriculture au PIB et dépenses publiques consacrées à l'agriculture**



de libéralisation des années 80, mais reste sous-exploitée dans le secteur agricole. Les taux de couverture des besoins sont de l'ordre de 9,5 % en Afrique subsaharienne, alors qu'ils montent à 47 % en Asie du Sud et de l'Est-Pacifique<sup>3</sup>. Le principal défi des institutions de microfinance (IMF) semble être de trouver des sources de financement afin de faire face à leur succès.

Les IMF n'ont d'autre choix que de diversifier leurs approches, qu'elles soient gouvernementales ou non, bancaires, internationales, multi et bi-latérales. L'enjeu de la diversification s'accompagne d'une question importante : comment améliorer l'impact économique de la microfinance sur le développement agricole ? Ce qui revient, aujourd'hui, à se demander comment impliquer les paysans et agriculteurs eux-mêmes dans le développement des instruments de

<sup>3</sup> Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, dossier de presse pour le colloque du 4 au 6 décembre 2007, page 10

soutien à leur activité. B. Wampfler et F. Doligez pointent 4 stratégies impliquant les organisations paysannes. Primo, le crédit internalisé au sein de l'organisation, qui bute très vite sur des problèmes de compétences et de liquidités. Secundo, la création d'une institution de microcrédit fille, qui a donné lieu à de belles réussites mais se heurte à des coûts élevés de développement et un ancrage local, vite limitant. Tertio : les organisations paysannes décident d'établir un partenariat avec une IMF existante, ce qui représente une prise de risque limitée mais nécessite la présence d'une IMF sur le territoire concerné et, surtout, la construction lente d'une confiance réciproque.

Enfin, face aux questions non résolues par les 3 premières approches – dont la non couverture des zones les plus défavorisées et la gestion du risque agricole – les organisations paysannes et les IMF auraient intérêt à être impliquées dans l'élaboration de politiques publiques de financement de l'agriculture. Une straté-



### «Le financement de l'agriculture n'est pas le financement des zones rurales»

C'est l'analyse faite par Marc Labie, spécialiste belge de la microfinance : «Il est devenu inutile et vain de trop vouloir dissocier la ruralité de l'agriculture et même de l'urbain, car la microfinance est mieux adaptée aux activités para-agricoles des zones rurales qu'aux activités agricoles en soi. Des innovations sont donc nécessaires en matière de financement des activités agricoles : elles requièrent une proximité avec la paysannerie et une appropriation par la paysannerie.»

gie en plein développement qui nécessite la concertation entre les acteurs concernés, y compris avec les bailleurs de fonds et les opérateurs d'appui (ONG).

### Libéralisation miraculeuse ?

Mais la libéralisation des marchés reste présentée comme une recette miraculeuse, du moins par la Banque mondiale. D'après ses projections, il y aurait une relation positive entre une libéralisation totale des échanges de certains biens sur le marché international et l'accroissement de la part des pays en développement dans les échanges internationaux. Cette relation, si elle s'avérait, ne signifierait pas encore une réduction de la pauvreté à l'intérieur de ces pays.

La BM reconnaît elle-même, dans son rapport 2008, que pour certaines régions, en Amérique du Sud notamment, la croissance du secteur agricole s'est faite surtout au profit de grands propriétaires terriens, réduisant et spécialisant la quantité de main-d'œuvre active dans le secteur, sans effet significatif sur la réduction de la pauvreté. Il faudrait être certain, par exemple pour les oléagineux, qu'il ne s'agirait pas essentiellement d'une croissance due aux progrès attendus des cultures de bio-carburants qui, à de très rares exceptions près, sont le fait de vastes exploitations de mono-culture. ■

## Une interpellation en faveur de la finance rurale !

**En février 2006, SOS Faim publiait une édition de Zoom Microfinance consacrée au financement rural. Cette publication relatait les débats tenus lors d'un atelier sur la finance rurale dans le cadre de la Table Ronde luxembourgeoise pour la microfinance, réunie à l'initiative du Ministère des Affaires Étrangères luxembourgeois, en octobre 2005.**

Le rôle de promoteur, de régulateur et de contrôleur des États fut unanimement

reconnu. Les participants ont estimé qu'il faut que des règles spécifiques au secteur rural puissent être appliquées dans l'optique de démocratiser l'accès au financement. Une approche commerciale dominante de la microfinance ne fait en effet pas bon ménage avec les spécificités des zones rurales reculées qui requièrent des normes adaptées. L'absence des États dans la création d'un cadre favorable à la microfinance rurale a par ailleurs été vivement regrettée. Les participants ont plaidé

pour plus de concertations entre les organisations paysannes et les institutions de microfinance, afin de les renforcer face aux pouvoirs publics dans leurs négociations en faveur de politiques pour le monde rural. Tous les acteurs doivent en effet pouvoir contribuer à la réflexion et les États du Nord devraient déployer des efforts pour assurer la création de tels lieux d'échange et de concertation !

**En savoir plus :** Zoom Microfinance N° 18, «La microfinance et le financement rural», février 2006.

# Au Pérou : les Cam et gèrent leur arge

**Les paysans péruviens sont de bons épargnants. Dès lors, à condition de s'intégrer dans le tissu social, des projets financiers ambitieux sont viables dans les vastes zones rurales du Pérou. Ils devront toutefois résister au mercantilisme qui s'est aujourd'hui emparé de la microfinance urbaine. Un exemple à ne pas suivre.**

Le colloque de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) sur la microfinance et l'agriculture des pays en voie de développement, qui s'est tenu à Paris du 4 au 6 décembre 2007, a représenté un événement qui a apporté sa pierre au débat sur le financement rural. Les intervenants ont proposé de nombreux modèles d'action,

de services, plus de proximité géographique, des produits supplémentaires, tels que du leasing, des assurances, des garanties, du warrantage, etc... Il est difficile, pour la microfinance classique, de satisfaire ces demandes, pour des raisons d'échelle et de dispersion qui se traduisent en augmentation des coûts.

Il est donc évident que, pour atteindre les plus pauvres, dans les zones les plus éloignées, il faut rechercher des alliances et partager non seulement les risques mais aussi les bénéfices.

*Les populations marginalisées ont accumulé une épargne importante.*

Wilfredo Necochea

De telles expériences existent au Pérou (voir notre encadré sur les coopératives d'épargne et de crédit en zone rurale). Face à l'accès limité au financement du secteur rural, des organisations paysannes sont amenées à innover pour satisfaire la demande de crédit émanant de leurs membres.

Dès lors, elles créent des entités de financement (leurs «bras financiers»). Des organisations de producteurs de café et de cacao, par exemple, veulent participer à la propriété de l'institution, à l'élaboration des orientations stratégiques et au partage des bénéfices. Des professionnels de la finance prennent en charge les aspects techniques. En outre, la plupart de ces institutions sont supervisées par des organismes de contrôle. D'autres «bras financiers» ne sont pas officiels, ou restent intégrés dans la structure de l'organisation paysanne.

tout particulièrement dans le financement de l'agriculture. Le débat le plus fréquent concernait les taux d'intérêt élevés qui ne permettent pas aux populations pauvres des zones rurales de développer des changements importants dans leur économie familiale.

Au Pérou et en Amérique latine, les petits producteurs, individuellement ou structurés en organisations paysannes, s'intéressent aux crédits ruraux ou agricoles, mais aimeraient les obtenir à des taux d'intérêt raisonnables (beaucoup plus bas que ceux accordés en zones urbaines) avec un plus grand éventail

## Un article de Wilfredo Necochea

Président du Fonds de Garantie Amérique latine (Pérou)

# pesinos épargnent nt !



Photo : Gaël Turine / SOS Faim.

Au Pérou : transport du café avant sa commercialisation.

## Le précédent de la microfinance urbaine

Une observation des phénomènes qui se développent dans la microfinance urbaine n'est pas inutile pour saisir les dangers qui guettent la microfinance rurale... Des fonds d'investissement et des organismes prêteurs appartenant à des banques d'Europe, des USA, de Suisse et du Canada sont apparus dans la microfinance urbaine. A chaque fois, ils désirent participer au capital des institutions de microfinance (IMF), par des prises de participation ou en octroyant des lignes de crédit avec des taux d'intérêt qui oscillent entre 9 et 13 % annuels. Ils ne demandent pas de garanties, mais

conditionnent leur participation à de bons indicateurs de performance et de bonnes évaluations réalisées par des entités spécialisées de *rating*.

Ces processus ont pour effet de concentrer la propriété des grandes IMF urbaines dans des institutions liées aux banques privées. Des exemples : une banque suisse a acheté une part importante des actions de la Banque Emprender de Mexico ; la Fondation de la banque BBVA a récemment acheté les 2 caisses importantes du Pérou, etc. Ces incursions de nouveaux agents financiers dans un système dont ils étaient traditionnellement absents sont dues à la rentabilité

élevée, aux risques faibles et au portefeuille sain des IMF. Depuis la débâcle des titres immobiliers aux USA, il y a des liquidités, mais beaucoup d'incertitudes sur les marchés financiers. Dans un tel contexte, il est logique de penser que la finalité mercantile l'a emporté sur l'objectif social.

## La participation populaire est essentielle en zone rurale !

Si l'on veut préserver une orientation sociale au financement rural et agricole, il est nécessaire que les populations pauvres participent de façon importante à la propriété, afin de s'assurer que soient >

➤ réalisés les objectifs pour lesquels ont été créés les IMF. Parmi les modèles existants, les coopératives (voir encadré) et les banques autogérées ont d'importants programmes d'épargne interne, qui les aident à garantir leur indépendance vis-à-vis des capitaux externes.

A ce sujet, un mythe a cours dans les milieux financiers, selon lequel la population pauvre des régions rurales andines ne serait pas capable d'épargner. Toutefois, dans de petites coopératives d'orientation rurale du Pérou, ces populations marginalisées ont accumulé une épargne importante. Comment y sont-elles arrivées ? La première explication réside dans la confiance et la proximité qui existe entre ces entités et leurs associés (...). A cela s'ajoutent les performances des petits portefeuilles ruraux, qui au Pérou, sont meilleures que celles des portefeuilles urbains.

En microfinance, la diversité des modèles, des processus et des acteurs constitue une richesse et une ressource pour un pays. Cette diversité s'élabore au terme de partenariats à long terme, en fonction des moyens disponibles. L'objectif



Photo: Gaël Turine / SOS Faïm.

Chez un producteur de café, dans la selva Central, au Pérou.

initial de réduction de la pauvreté ne doit pas être oublié. Si la tendance à la concentration des finances urbaines se poursuit, l'on en reviendra à un modèle unique : celui de banques privées «reliftées»... Les entités de supervision voient d'un bon œil les fusions, achats, et absorptions des petites entités de microfinance par les banques. Personne ne conteste qu'il y aura davantage de ressources pour les secteurs urbains. Mais, une fois de plus, le prix sera élevé. Le monde rural et agricole nous appor-

tera-t-il d'autres possibilités ? Ce dont nous sommes certains c'est que les acteurs y sont différents et mieux organisés. Ils voudront participer et exprimer leur opinion... Le monde rural forme un tout. Il implique l'existence d'un tissu social auquel une IMF doit s'intégrer, aux côtés des secteurs de la santé, de l'éducation, etc. En milieu rural, la réalisation des objectifs de la microfinance dépendra de ses procédures démocratiques et de son intégration harmonieuse au milieu ambiant. ■

## Les coopératives d'épargne-crédit au Pérou

**Au Pérou, la coopérative agricole «La Florida», regroupant essentiellement des producteurs de café, a créé une véritable institution de microfinance, Crediflora, à laquelle elle transfère l'ensemble de ses activités financières. L'approche fondamentale des dirigeants de Crediflora est claire :**

Adapter au mieux les services financiers offerts aux besoins spécifiques des producteurs de café. L'accent est non seulement mis sur les relations

avec les clients, mais également sur la nécessité de délivrer un service souple et rapide qui permet d'en limiter le coût auprès des membres.

Cette institution de microfinance fonctionne selon le modèle de la coopérative d'épargne et de crédit, c'est-à-dire d'une institution qui joue un rôle d'intermédiaire financier et dont les utilisateurs ont la propriété. Les membres ont souvent un lien commun entre eux – au niveau géographique, de la communauté, des activités – et ont le même droit de vote, peu

importe le nombre de parts qu'ils détiennent... L'épargne et le crédit sont les principaux services offerts par les coopératives mais certaines offrent également des services de transferts, d'assurances, etc.

Selon des données datant de juin 2007, le secteur des coopératives d'épargne-crédit au Pérou regroupe 164 coopératives qui comptent près de 650.000 membres dans toutes les régions du pays. Les coopératives d'épargne-crédit orientées vers le secteur rural sont peu nombreuses au

regard de l'ensemble du secteur mais une grande partie des activités des coopératives situées en province concernent également les populations rurales. Selon la Fédération Nationale des Coopératives d'Épargne-Crédit du Pérou, une vingtaine de coopératives peuvent être considérées comme orientées vers le secteur agricole. Elles comptent près de 90.000 membres.

**Source : Les coopératives d'épargne-crédit au Pérou et en Equateur et le développement de services financiers ruraux, Zoom Microfinance n° 17, décembre 2005 (chiffres remis à jour en juin 2007).**

# Mali : Nouvelles ambitions rurales pour Kafo Jiginew

**C'est dans le Sud-Mali, zone de production cotonnière, que le réseau des caisses d'épargne et de crédit Kafo Jiginew (Union des greniers) s'est implanté en 1987. La diversification actuelle dans le domaine de la finance rurale est un défi pour Kafo Jiginew, qui envisage d'investir dans d'autres régions du Mali. David Dao, directeur financier, explique pourquoi ce nouveau départ de l'institution mutualiste mérite d'être soutenu.**

***Défis Sud :** Kafo Jiginew est devenu grand. L'esprit du début est-il encore présent ? Kafo Jiginew veut se diversifier, devenir une des institutions financières les plus importantes au Mali. Ne risquez-vous pas d'y perdre votre âme ?*

***David Dao :** Je pense que Kafo Jiginew ne va pas perdre son âme parce que les principes fondamentaux sont toujours là. C'est-à-dire que l'institution est*



Photo : SOS Fam.

David Dao : « Nous n'allons pas perdre notre âme ».

avant : des petites et moyennes entreprises, du matériel agricole lourd. Progressivement, nous évoluons même vers le crédit immobilier. Mais tout cela doit se faire sous le contrôle des bénéficiaires. Quoiqu'il arrive, le secteur financier au Mali va évoluer. Kafo Jiginew, par exemple, s'est implanté à Bamako, la capitale du Mali. Les banques classiques y sont devenues très agressives. Elles ont ouvert, brutalement, une vingtaine d'agences à Bamako. Kafo Jiginew a sensibilisé petit à petit et ouvert 9 agences. Mais aujourd'hui, il y a même des banques qui démarchent des institutions de microcrédit. En zone rurale, leur pénétration est cependant beaucoup plus limitée. >

## Un entretien avec David Dao

Directeur financier de Kafo Jiginew (Mali)

propriété des membres, elle est bâtie sur des principes d'entraide et de solidarité. Kafo Jiginew, c'est actuellement 113 caisses solidaires entre elles, où le principe de la mutualité prime. Bien sûr, avec 237 000 membres, ce ne sont plus les petites caisses du début. Mais je ne crois pas que Kafo va se « bancariser » au sens classique du terme. Tant que l'institution sera contrôlée par les vrais bénéficiaires, ça n'arrivera pas.

Kafo Jiginew s'implique aujourd'hui dans des initiatives qu'il ne pouvait pas financer



A Koutiala, au Sud-Mali, près du siège de Kafo Jiginew.

Photo: Fanny Polet / SOS Faim.

**> DS:** *Kafo Jiginew a besoin de prendre de nouvelles initiatives ? Pourquoi ?*

**DD:** Parce que l'environnement économique a changé. Kafo Jiginew a travaillé dans la zone du Mali-Sud, presque exclusivement consacrée au coton. Mais avec les difficultés actuelles, la parité de l'euro et du dollar, les revenus du coton ont fortement baissé. En 2007, la production fut de l'ordre de 140 000 tonnes, alors qu'elle était de 620 000 tonnes trois ou quatre années auparavant. L'on ressent les conséquences de la guerre ivoirienne (ndlr, les habitants de la zone Mali-Sud sont en contact avec la Côte d'Ivoire et font beaucoup de commerce avec ses habitants), de l'augmentation des hydrocarbures, de l'inflation, etc.

Ce sont des difficultés conjoncturelles, mais la confiance est là, l'épargne augmente d'année en année. Cette baisse de la production va néanmoins affecter la rentabilité de Kafo Jiginew. Il faut donc se diversifier vers d'autres secteurs économiques, vers la ville, vers la zone

de l'Office du Niger<sup>1</sup>. Là-bas, ce n'est pas le coton, mais plutôt le riz. La production rizicole du Mali est insuffisante. Le marché est pourtant énorme. On importe beaucoup trop de riz. En plus, d'autres cultures peuvent être développées : les oignons, les échalotes, les tomates, la pomme de terre. Il faut également promouvoir l'élevage dans la région de l'Office du Niger : il y a des terres, de l'herbe, des pâturages, de l'eau en abondance. Sans oublier la pisciculture... Des gens qui ont commencé à élever des poissons de qualité et en tirent profit. Toutes ces activités existent déjà dans la zone mais pourraient être très fortement améliorées. Kafo Jiginew peut jouer un rôle.

**DS:** *Ces nouvelles ambitions de Kafo Jiginew pourraient-elles impliquer un changement de formule institutionnelle ? Est-ce que Kafo Jiginew va rester éternellement une mutuelle d'épargne et de crédit ou changera-t-elle ses statuts ?*

<sup>1</sup> Un organisme parapublic malien créé en 1932, qui gère environ 82 000 ha de périmètres irrigués dans la région de Niono, au centre du Mali.



### L'urbain et le rural sont-ils complémentaires ?

La microfinance urbaine et rurale peuvent-elles être complémentaires ? Selon des conclusions diffusées à la suite du colloque de FARM, en décembre 2007, l'articulation d'une offre de services en milieu urbain et en milieu rural, notamment dirigée vers les activités agricoles, est une condition de la pérennité de certaines institutions de microfinance. La présence dans les villes d'institutions qui se déployaient à l'origine dans les campagnes peut en revanche générer des craintes de la part des acteurs ruraux et notamment des organisations de producteurs. Ils peuvent avoir l'impression qu'on abandonne des activités agricoles au profit d'activités plus rentables. Il est par conséquent essentiel que chaque acteur comprenne et tienne compte des contraintes qui s'imposent aux autres acteurs, et que les partenariats se définissent à partir de cette compréhension mutuelle.

Source : <http://www.fondation-farm.org>

**DD:** Notre ambition est que les caisses de Kafo Jiginew continuent d'être des caisses mutuelles d'épargne et de crédit. Maintenant, il s'avère que c'est une grosse institution qui a des besoins de plus en plus importants. Ce qui serait assez judicieux, c'est que Kafo Jiginew soit adossée à une institution financière beaucoup plus solide – à une banque.

**À Kafo, les caisses urbaines cohabitent très bien avec les caisses rurales : en confiance et solidarité, grâce à une complémentarité financière**

David Dao

Il faudrait qu'elle ait sa propre banque, pour que l'institution soit capable

## L'avantage de la proximité

# David Dao défend le principe des caisses rurales

**Au début des années 90, David Dao a participé aux premiers pas de Kafo Jiginew dans la région de Fana. Il était chargé de sensibiliser les paysans en vue de promouvoir la création de nouvelles caisses d'épargne et de crédit :**

«La sensibilisation se faisait de jour comme de nuit. Les paysans n'avaient pas confiance dans les institutions financières car il y avait déjà eu certaines expériences malheureuses. Une banque qui s'était effondrée avait entraîné avec elle l'épargne des gens. J'ai bénéficié de l'apport des leaders locaux de la région. Ces personnes m'accompagnaient. Quand ils parlaient, ils pouvaient m'apporter une grande crédibilité. Les paysans ne vous disent pas «non», brutalement... mais vous sentez directe-

ment s'ils sont d'accord avec vous. Pour les convaincre, je leur relatais une histoire vraie : celle d'un vieil homme qui avait enterré son argent avant de mourir. Un jour, un de ses enfants, qui avait des économies grâce à son travail, décida de rénover l'habitation familiale. En piochant, il tomba sur une bouteille pleine de billets de banque. Sans ce coup de hasard, l'argent était perdu... En milieu rural, il y a beaucoup de vieux qui enterrent l'argent. En racontant cette histoire, je voulais convaincre de venir déposer l'argent à la caisse, pour qu'il y ait une trace écrite et que les enfants, lors du décès de leurs aînés, puissent profiter de l'épargne. (...) Lors de l'hivernage, les paysans n'ont pas d'argent. La caisse leur permet d'accéder

au crédit pour faire face à leurs besoins. Certains accidents peuvent arriver à tout moment. Si vous êtes au champ et qu'on vous appelle pour dire qu'il faut emmener votre femme à la maternité pour l'accouchement, il faut de l'argent. Si vous allez à la caisse aussitôt, le comité de crédit vous prête la somme nécessaire pour vous occuper de votre épouse. Si votre bœuf de labour, fatigué et malade, meurt... vous allez à la caisse chercher un crédit pour acheter un nouveau bœuf. Voilà des exemples concrets pour les gens. Ce n'est pas la banque, distante de 100 kilomètres, qui s'occupera de les aider dans de tels cas (...) La caisse est présente dans le village. Elle est gérée par des personnes que les paysans connaissent.»

Les caisses, par ailleurs, ne disparaissent pas. Elles n'existent plus en tant que caisses agréées officiellement, mais elles sont transformées soit en point de service, soit en guichet, et dépendent d'une caisse-mère. Il n'y a qu'un conseil d'administration pour la caisse-mère et les points de service y attendant. Les élus venant des autres caisses sont intégrés dans les organes de la caisse-mère. La mutualité est donc toujours là. Les coûts sont multipliés quand il y a trop de caisses. Ce n'est pas rentable.

**DS :** *Kafo Jiginew travaille aussi en milieu urbain. Cela représente-t-il un avantage pour le milieu rural ?*

**DD :** A partir de 1994, suite à la demande des artisans de Koutiala, qui avaient vu ce qui se passait grâce à Kafo Jiginew en milieu rural, plusieurs voix se sont élevées à Koutiala pour dire qu'il fallait une caisse en ville. Après un premier test, la caisse urbaine de Koutiala est devenue très rapidement la plus importante. Progressivement, Kafo Jiginew s'est donc étendu en milieu urbain. Les dépôts collectés étaient nettement supérieurs à la demande solvable en crédits.

Comme il y a une forte complémentarité financière entre les caisses, on s'est mis à financer les déficits dans les caisses rurales avec les bénéfices des caisses urbaines. C'est une expérience intéressante, parce qu'on n'avait jamais vu une institution financière au Mali qui puisse mettre ensemble les ruraux et les citadins.

Les ruraux se méfient beaucoup des citadins, qu'ils perçoivent comme des gens modernes, subtils, auxquels il faut faire attention, sinon ils arrivent à vous voler. Mais à Kafo, les caisses urbaines cohabitent très bien avec les caisses rurales : en confiance et solidarité, grâce à une complémentarité financière. Il faut maintenir l'équilibre. L'institution doit demeurer forte en milieu rural. La clé du succès de Kafo Jiginew en milieu urbain, c'est que l'institution soit contrôlée par les paysans. ■

d'avoir des capacités financières stables et sûres et puisse faire face à une demande en augmentation. Créer une banque, ce n'est pas facile. C'est pourquoi Kafo Jiginew a envisagé de fonder une institution de second niveau pour pouvoir bénéficier d'un refinancement. Mais c'est finalement dans le cadre d'un réseau sous-régional que nous pensons sans doute travailler, avec des institutions réparties dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Ce réseau aurait pour tâche de créer une banque capable de refinancer ses membres.

**DS :** *Vous dites que votre ambition est de maintenir les caisses de Kafo, mais j'ai appris que vous alliez passer de 113 à 25 caisses. Comment expliquer ça aux paysans ?*

**DD :** Actuellement on est à 113 caisses. Début 2007, il y avait même 130 caisses. Il faut diminuer le nombre de caisses pour les rendre viables. Il ne s'agit pas de travailler à l'aveuglette. La question est très sensible, les membres d'une caisse n'ayant pas toujours envie d'être regroupés avec les membres d'une autre.

# Mali : quel modèle d'investissement pour l'Office du Niger ?

**Une diversification de la finance rurale orientée vers les sociétés anonymes est-elle réaliste pour la zone de l'Office du Niger, au Mali ? Bakary Traoré a mené une enquête sur les Institutions de microfinance actives dans cette région à grand potentiel agricole. Il croit qu'un modèle favorisant l'investissement privé permettra une plus grande implication paysanne. Faut-il pour autant négliger l'approche sociale ?**

*peuvent participer au capital de ces SA. Cela permettrait d'assurer des crédits à long et moyen terme. L'investisseur y trouverait son compte, car au lieu d'importer du riz, il renforcerait les capacités de production. Le commerçant payerait directement les producteurs au lieu d'importer du riz.»*

## **Etre souple et social**

Mais ce modèle doit être souple : «La logique qui prévaut dans la zone est celle de producteurs pauvres qui n'ont pas seulement besoin de financer des intrants pour la riziculture. Il y a aussi du maraîchage, qui occupe principalement les femmes. Beaucoup de producteurs capitalisent sur le bétail et pratiquent l'élevage. Les jeunes, les femmes, les éleveurs et les arboriculteurs ne sont pas assez pris en compte par les IMF... Si les criquets passent sur la production des paysans, il n'y a pas de récolte, rien à manger, pas de commercialisation et pas d'argent pour rembourser. Il faut donc diversifier avec du crédit sur des cultures de contre-saison, comme le maraîchage... Du fait de la diversification, l'IMF ne met pas tous ses oeufs dans le même panier.»», conclut Bakary Traoré.

Selon SOS Faim, l'intervention financière dans les campagnes «doit tenir compte d'une diversité de situations rencontrées dans des familles-archipels. Elle doit s'adapter à la demande non seulement du point de vue économique, mais également social et familial.»<sup>3</sup> La fonction éducative de l'épargne est également fondamentale : les associés doivent apprendre à gérer leur budget et à épargner avant de bénéficier d'un crédit. ■

## ◀ Une interview de Bakary Traoré

Spécialiste de l'étude de la microfinance rurale au Mali

En partenariat avec SOS Faim et le Sexagon - un syndicat de riziculteurs maliens - Kafo Jiginew veut monter un nouveau projet de financement rural dans la zone de l'Office du Niger (un organisme parapublic malien créé en 1932, qui gère environ 82 000 ha de périmètres irrigués dans la région de Niono, au centre du Mali). Fort de son expérience autour du coton, au sud du Mali, Kafo Jiginew va soutenir la culture du riz et espère accéder à des ressources pour permettre d'activer l'épargne et le crédit des paysans. Ce projet fonctionnera selon le principe des caisses mutualistes.

Mais d'autres acteurs présents dans la zone ne sont pas forcément attachés au modèle mutualiste. Bakary Traoré prône la constitution de sociétés anonymes, avec une participation forte des organisations paysannes (OP). Bakary Traoré a été le directeur d'un projet de centre de prestation de service de la région de Niono, piloté par l'Iram<sup>1</sup>. Dans son

analyse des Institutions de microfinance (IMF) de la zone de l'Office du Niger<sup>2</sup>, il prétend avoir identifié deux faiblesses importantes : la mobilisation des ressources et la difficulté de pouvoir répondre aux besoins de crédit à moyen et à long terme. Il estime également qu'il faut diversifier les investissements dans les fruits, les légumes, l'élevage et la pisciculture. Cette diversification permettrait l'investissement privé...

Bakary Traoré critique la faible implication des OP... Pour améliorer leur prise de participation dans le capital des IMF, il croit qu'il faut faire appel au secteur privé. Le modèle qu'il propose est celui d'une société anonyme qui permet aux OP de prendre des parts. En termes de gouvernance, les OP auraient leur mot à dire. «Si le secteur privé s'implique, l'augmentation des ressources serait significative», estime Bakary Traoré. «Des commerçants de la filière riz brassant beaucoup d'argent en import-export

<sup>1</sup> Institut de recherche et d'application des méthodes de développement, France.

<sup>2</sup> Voir le Power Point de son étude présentée dans le premier atelier du colloque FARM : [www.fondation-farm.org](http://www.fondation-farm.org)

<sup>3</sup> Zoom Microfinance n°18, «La microfinance et le financement rural», février 2006

# «Ce ne sont pas les projets rentables qui doivent être refinancés !»

Les organisations paysannes n'ont souvent pas les moyens de fonder une banque. Mais elles envisagent parfois de recourir à une institution de second niveau pour pouvoir bénéficier d'un refinancement. Lors du colloque sur la microfinance agricole organisé à Paris par la Fondation FARM, en décembre 2007, Jean-Hervé Fraslin a mis en débat le recours à des institutions de second niveau, notamment en matière de représentation paysanne... Il explique à Défis Sud pourquoi les véritables projets ruraux méritent d'être refinancés, à la place de projets déjà rentables.



Au Mali, à la caisse centrale de Kafo Jiginew.

## ◀ Interview de Jean-Hervé Fraslin

Délégué de l'association ICAR  
(Internationale de crédit agricole et rural)

**Défis Sud :** Qu'est-ce qu'une institution de second niveau ?

**Jean-Hervé Fraslin :** C'est une institution qui ne fait pas de prêts directs aux bénéficiaires mais qui a pour fonction de refinancer des petits institutions de

microfinance ou des associations, des groupes de caution solidaire, qui eux-mêmes prêtent ces ressources à leurs membres.

**DS :** L'établissement d'institutions de second niveau correspond à une tendance actuelle de la finance rurale ?

**J-H.F. :** Tout à fait, parce que la finance rurale demande une très grande proximité avec les emprunteurs, dans des communes ou des villages où il est très coûteux de s'implanter pour des institu- ➤

## Quelles idées pour contourner la faible rentabilité rurale ?

**Existe-t-il des techniques pour compenser la faible rentabilité de la finance en zone rurale ? Défis Sud a posé la question à Jean-Hervé Frasin :**

«Mentionnons essentiellement la bonification. Il s'agit d'un moyen de compenser la faible rentabilité tout en pratiquant les taux élevés de la microfinance. L'on fait supporter une partie des coûts du taux d'intérêt par un tiers. Cet intermédiaire peut avoir différentes identités : l'état, une entreprise privée, une collectivité territoriale ou une ONG... Ce

tiers trouve un moyen de payer une partie des taux d'intérêts à la place de l'emprunteur, de telle sorte que cela ne se fasse pas au détriment de la rentabilité de l'Institution de microfinance. Cette technique de la bonification a été utilisée en Europe par le passé.

L'agriculteur est vraiment mis en situation d'emprunteur et non pas de bénéficiaire de subvention. Il a donc une responsabilité réelle sur l'utilisation du capital qu'il emprunte, sur son remboursement et le respect d'un contrat. Pour être durable, une

Institution de microfinance doit pratiquer des taux élevés, certainement en zone rurale. Il semble judicieux de subventionner ainsi l'acte d'emprunt plutôt que de subventionner directement l'institution de microfinance.

Car on ne peut pas avoir la certitude qu'une IMF va utiliser une subvention directe pour servir des agriculteurs... Il apparaît donc plus judicieux de subventionner l'intérêt sur un crédit que de subventionner directement l'agriculteur ou l'IMF».

➤ tions de grande taille. On recherche donc des formes de distribution qui s'appuient sur des groupes locaux ou sur des petites structures à gestion locale. Les institutions de plus grande taille considèrent ces petites institutions locales comme un client. Le marché n'est pas énorme. Il n'est pas évident que cette tendance conduise à l'existence d'un plus grand nombre d'institutions de second niveau. L'essentiel du travail devra toujours se faire à la base, auprès des institutions de premier niveau.

Le danger serait que la tendance de certaines institutions à vouloir chercher la rentabilité les amène à se retirer de lieux où les coûts de distributions sont plus élevés, à quitter des zones enclavées, éloignées des routes. Ces zones sont souvent plus difficiles sur le plan climatique, moins peuplées. Les paysans y sont très pauvres, la taille moyenne des emprunts est petite, ce qui rend encore

plus coûteux la distribution du crédit. On assiste à une concentration des institutions sur les marchés porteurs et à un abandon des marchés plus difficiles.

### La finance rurale demande une très grande proximité avec les emprunteurs

Jean-Hervé Frasin

Dans le monde de la microfinance, aujourd'hui, plusieurs institutions sont devenues très rentables. Les banques de détail ou de micro détail qui travaillent avec des groupes de caution-solidaire, surtout dans les villes, n'ont plus besoin de réel soutien... Quand on voit des bailleurs de fonds continuer à soutenir des institutions alors qu'elles sont rentables, il faut commencer à se poser des questions sur le bon usage des fonds

publics. Il nous semble par contre que l'extrême pauvreté se concentre dans les zones rurales, que la majorité des ruraux vivent de l'agriculture et qu'ils sont les moins bien servis par les Institutions de microfinance. Il faut chercher les moyens d'orienter les fonds publics vers cette offre de service en microfinance, adaptée aux ruraux et spécialement à l'agriculture. La microfinance doit vraiment être un outil au service du développement de l'activité économique en milieu rural, de l'agriculture et de l'élevage.

**DS :** La représentation paysanne dans les institutions de second niveau est-elle en danger ?

**J-H.F :** Oui. Les institutions de base ont été constituées à l'initiative ou avec des participations fortes des agriculteurs. Au fur et à mesure que ces institutions grandissent, et qu'elles s'associent pour créer des institutions de second niveau, la place des agriculteurs a tendance à diminuer. Les vrais agriculteurs qui vivent de l'agriculture et de l'élevage n'ont pas le temps de s'occuper de la gestion de ce type d'institution, de se rendre en ville, à des réunions. Quand ils le font bénévolement, ce n'est pas au bénéfice de leur production et donc de leurs revenus. Ils souffrent souvent de handicaps culturels, et la participation à des réunions pose souvent des problèmes d'expression dans les langues utilisées au sein des institutions de second niveau. Le pouvoir est de plus en plus souvent exercé par des gens d'origine urbaine, ou par des salariés qui peuvent avoir d'autres objectifs dans la gestion de l'institution que le service au plus grand nombre d'agriculteurs. Ils peuvent chercher à augmenter leur salaire et donc privilégier des activités plus rentables, au détriment des petits paysans ou des Organisations paysannes qui ont participé bien souvent à la création de l'institution. ■

# Sénégal : l'argent de l'agriculture ne profite pas aux producteurs



A qui profite l'épargne sénégalaise ?

**Beaucoup d'argent a été injecté dans l'agriculture sénégalaise ces dernières années. Cependant, la productivité continue de baisser et la situation des paysans se dégrade de jour en jour. Tout le monde, paysans, banquiers et gouvernement, s'accorde sur la nécessité de se retrouver et de discuter des problèmes. Encore faudrait-il que le président de la République y trouve son compte.**

L'agriculture sénégalaise va tellement mal que même le président de la République, à l'occasion de ses vœux de Nouvel an, a été obligé d'en faire le constat, et de promettre la prise en charge des populations rurales sinistrées. Il faut dire que cette année, les récoltes ont été mauvaises pour toutes les productions nationales. On mesure mieux les conséquences d'une telle situation quand on garde à l'esprit que l'agriculture occupe plus de 7 millions des 11 millions des Sénégalais. Et cette frange de la population a toujours été, depuis longtemps, la plus encline à l'exode, vers les villes d'abord, à l'étranger ensuite, pour échapper à la misérable condition à laquelle la dureté du sol semble la destiner.

#### **Un pacte de bonne conduite**

Depuis son arrivée au pouvoir, le régime de Me Wade a pourtant injecté beau- ➤

#### **Un article de** Mohamed Gueye

Chef du «desk» économie au journal sénégalais Le Quotidien

➤ coup d'argent dans ce secteur. Ce que même ses plus grands détracteurs lui reconnaissent. Babacar Ndao, consultant à la Fédération des ONG paysannes sénégalaises (FONGS), déclare : «*En sept ans, on a injecté dans l'agriculture trois fois plus d'argent environ, qu'au cours des vingt années précédentes*». Il n'empêche que les relations du pouvoir et de la paysannerie sont tendues. Les producteurs d'arachide, par exemple, boycottent les lieux de vente officiels, car ils trouvent ridicule le prix fixé par l'État.

Arfang Daffé, directeur de la Caisse nationale du crédit agricole (CNCA), croit qu'«*Il faut redéfinir le rôle des uns et des autres. L'État n'est pas un banquier, le banquier n'est pas un agriculteur et l'agriculteur n'est pas un encadreur*»

Arfang Daffé s'explique : «*Le rôle de l'État est d'encadrer le producteur, de lui faciliter l'accès au crédit tout en renforçant les fonds de sécurisation de la production. Le producteur doit égale-*

*ment savoir qu'il doit utiliser le crédit qui lui est accordé pour l'objectif assigné. Ce n'est pas pour acheter des provisions, se procurer un vélo ou épouser une seconde femme. La banque a comme rôle de faire crédit et de le recouvrer. Cela veut dire, de mettre à la disposition de ses clients le crédit quand ils en ont besoin, et non pas un mois ou une semaine après. De même, l'encadrement du producteur doit assurer la supervision et le suivi de son travail, de manière à lui permettre de réaliser les meilleurs résultats avec les moyens qui sont mis à sa disposition*».

Chaque acteur devrait signer un pacte pour s'engager à jouer son rôle, ajoute le directeur général du Crédit agricole... On aura beau augmenter les moyens consacrés à l'agriculture, les retombées continueront d'être négatives.

#### **Subventions insuffisantes ?**

Un dirigeant du Conseil national de concertation des ruraux (CNCR), Bou-

acar Cissé, ne dit pas autre chose. Il assure que «*le CNCR souhaite que l'État discute avec tous les partenaires pour que l'argent mis dans l'agriculture puisse bénéficier d'abord aux producteurs. Pour le moment, ces subventions ne couvrent pas les besoins des paysans, et créent des problèmes au moment du partage*».

**Sept ans après  
les subventions  
de matériel,  
le monde rural  
est encore largement  
sous-équipé**

**Boubacar Cissé**

La direction de l'agriculture se vante que l'État a consacré cette année environ 6 milliards de francs Cfa pour subventionner l'achat des semences distribuées au paysan, sans compter les sommes consacrées à l'acquisition du matériel. Boubacar Cissé rétorque : «*Sept ans après les subventions de matériel, le monde rural est encore largement sous-équipé*». Il indique que le matériel agricole est souvent insuffisant, parce que la subvention ne suffit pas pour couvrir tous les besoins dans le domaine : «*Les fonctionnaires de la Direction de l'Agriculture ne connaissent pas toujours tous les besoins et parfois, pour une communauté rurale, on propose trop peu de matériel. Il faut alors recourir au tirage au sort, afin de répartir le matériel. Ce qui provoque des frustrations*». Pire, il arrive très souvent que les personnes à qui le matériel a été attribué n'aient pas les moyens de le payer, parce que l'État considère que les paysans doivent pouvoir régler cash le matériel subventionné.

«*Alors, explique Boubacar Cissé, les paysans prennent le matériel obtenu, et vont le proposer à des marchands ambulants, à des spéculateurs, qui leur remettent le prix d'achat, avec taux d'intérêt*». Le responsable paysan explique que souvent, juste avant le démarrage de la campagne agricole, l'argent devient une denrée très rare dans les campagnes sénégalaises. Dès lors, il ne faut

## **Comment installer des mutuelles dans les villages les plus isolés ?**

**La FONGS (Fédération des ONG paysannes sénégalaises), partenaire de SOS Faim, est un mouvement paysan de 150 000 membres qui regroupe plus de 30 organisations paysannes situées dans les différentes régions du Sénégal.**

Plusieurs membres de la FONGS ont mis sur pied des mutuelles d'épargne et de crédit, souvent parce qu'il n'y avait pas de mutuelles dans leur environnement proche et parce que les services rendus par les grands réseaux mutualistes

ne répondent pas toujours de façon adéquate aux besoins du monde rural (garanties inadaptées, frais d'adhésions excessifs, taux usuriers, délais de remboursement trop courts, etc.).

Les organisations paysannes peuvent être incitées à créer leur propre mutuelle pour gérer les lignes de financement accordées par leurs partenaires, par souci de professionnalisation ou pour mettre en place des fonds rotatifs. Cette volonté de professionnalisation de la gestion des fonds peut

émaner des organisations paysannes ou être imposée par des partenaires. Selon les cas, l'aide semble de plus en plus accordée sous forme de lignes de refinancement. En décembre 2006, les mutuelles promues par les organisations membres de la FONGS étaient au nombre de 48 et regroupaient un total de 43 738 membres sociétaires.

**Source : Zoom microfinance, n° 22, «Vers une structuration du secteur de la microfinance au Sénégal : dynamiques de mise en réseau - l'expérience de la FONGS».**



Microcrédit pour femmes paysannes en Gambie.

pas s'étonner de retrouver en Guinée, en Gambie ou en Guinée Bissau, du matériel agricole subventionné par le gouvernement du Sénégal.

***Il n'est pas normal que les grains d'arachide traversent la frontière sous prétexte que le prix est plus favorable en Gambie ou ailleurs***

Un cadre du ministère de l'Agriculture

#### Concertations nécessaires

Comme Boubacar Cissé, Saliou Sarr, un autre dirigeant paysan, pense que la subvention telle qu'elle se pratique actuellement, porte préjudice à la compétitivité de l'agriculture. Il explique que les semences que l'État fournit aux agriculteurs ne sont pas de bonne qualité. Un cadre du ministère de l'Agriculture, et journaliste dans un organe de presse de l'État, admet qu'«*Il n'est pas normal que les grains d'arachide traversent la frontière sous prétexte que le prix est plus favorable en Gambie ou ailleurs (...)* C'est à terme, la mort de nos industriels, qui investissent énormément d'argent dans leur modernisation», s'indigne-t-

il. Et pour lui, si à la longue, ces industriels ont des difficultés de production, même les agriculteurs risquent de disparaître, car ils n'auront plus d'acheteur attiré, ce qui va les mettre à la merci des spéculateurs.

Le représentant du ministère de l'Agriculture est d'accord qu'une concertation de tous les acteurs est devenue indispensable, pour donner un élan nouveau à l'agriculture sénégalaise. «*Depuis des années, juste après l'indépendance, le paysan sénégalais a été pris en charge comme un bébé. Tout lui était fourni sans aucun effort et presque sans contrepartie. Quand ce système, qui a donné lieu à bien des abus, a pris fin avec la période des ajustements structurels dans les années 1980, le monde paysan a été sevré de tout progrès technologique. Les équipements se sont détériorés sans espoir de renouvellement ou sont devenus obsolètes. C'est cette situation que le régime actuel a trouvée, et qu'il essaie de changer. Mais il se heurte à de nombreuses pesanteurs*».

A l'entendre, les paysans sénégalais seraient presque responsables de leur retard. S'agissant du crédit, il affirme : «*Certains producteurs n'envisagent*



#### Cyber-formation à la finance rurale

**Apprendre la finance**, c'est possible sur internet, grâce au site en ligne du Centre d'Apprentissage de Finance Rurale, conçu pour aider les organisations et les personnes qui s'intéressent à la finance rurale à travailler en réseau. Les professionnels ou les étudiants en finance rurale sont invités à s'enregistrer comme membres: ils peuvent suggérer des thèmes, des discussions et des ressources à inclure au Centre d'Apprentissage.

A condition de disposer d'une bonne connexion internet, le site propose du matériel spécialement conçu pour l'étude autonome ou à l'usage des formateurs, ainsi que des informations sur différents organismes offrant des formations utiles en finance rurale et développement d'entreprise. Des vidéos peuvent être visionnées. Les leçons en ligne sont un moyen d'apprendre et d'explorer certains problèmes rencontrés en finance rurale et en microfinance. Elles sont destinées aux personnes qui n'ont pas la possibilité d'assister à des formations. Une rubrique «actualités» permet également de se tenir au courant des événements, colloques et conférences qui auront lieu sur le thème de la finance rurale en 2008.

Plus d'infos sur : [www.ruralfinance.org](http://www.ruralfinance.org)

*tout simplement pas de rembourser les crédits qu'ils contractent. Ce n'est pas dans leur mentalité. Pour eux, c'est du devoir de l'État de les assister.»*

Il reste à savoir si le gouvernement est disposé à discuter de la situation du monde rural avec tous les acteurs, notamment les organisations faïtières. On sait que le Chef de l'État a des rapports exécrables avec certains dirigeants des organisations paysannes. Le fait que, lors de son discours de fin d'année, il n'ait pas évoqué la question d'une large concertation, n'incite pas à l'optimisme. On sait que toute la bonne volonté de l'actuel ministre de l'Agriculture ne suffira pas à changer les choses s'il n'est pas soutenu par son chef. ■

10 ans de collaboration entre SOS Faim et Alterfin

# Associations inédites

**Quel est l'intérêt de réunir des particuliers, des ONG, des banques et des entreprises dans une coopérative, appelée Alterfin, qui soutient des initiatives de microcrédit au Sud ? Pour le savoir, Défis Sud a rencontré Olivier Marquet, directeur de Triodos, une banque associée à Alterfin.**

**Défis Sud :** *Quelle était la motivation de départ chez Triodos, lors de la fondation d'Alterfin ?*

**Olivier Marquet :** Triodos a dans ses objectifs de financer tous les projets qui permettent de replacer l'homme au centre de l'économie. Quand Hugo Couderé (actuellement directeur d'Alterfin, ndlr) est venu présenter son projet de monter une société de financement de microcrédit avec le secteur des ONG, l'idée nous a



Photo: Alterfin

Un membre d'Urocal, une association équatorienne de petits producteurs.

**DS :** *Qu'est-ce qui reste dans les pays du Sud ? L'argent épargné au Nord circule au Sud mais les intérêts reviennent au Nord... Quel est le principal avantage pour les pays du Sud ?*

**OM :** La richesse qu'ils ont été capables de créer avec cet argent ! C'est la logique de base du prêt, c'est l'effet levier que vous pouvez créer sur une entreprise aussi petite soit elle. Donc c'est cette richesse-là qui reste dans les pays du Sud et qui est a priori largement supérieure aux intérêts qui sont payés vers le Nord. C'est exactement la même question, toutes choses étant égales par ailleurs, que de savoir ce qui reste dans une entreprise du Nord après qu'elle ait payé ses intérêts aux banquiers. En général, si elle emprunte, c'est pour se développer, c'est pour s'enrichir et le coût de cet enrichissement, c'est le coût des intérêts qu'elle paie à la banque. Dans le Sud, c'est la même chose. On apporte le sang nécessaire à

## L'avis d' Olivier Marquet

directeur de Triodos Bank, sur une formule de partenariat originale entre banques, ONG et particuliers

paru extrêmement intéressante et novatrice. On s'est immédiatement associé au projet. Nous ne l'avons jamais regretté.

**DS :** *Vous financez des organismes de microcrédit dans leurs frais de fonctionnement ou l'argent sert-il à des micro-prêts ?*

**OM :** Via Alterfin, nous finançons des entreprises de microcrédit dans le monde entier, qui elles-mêmes octroient des microcrédits. Alterfin n'octroie jamais de microcrédit directement. L'argent est donc réinvesti dans des microcrédits, il ne sert pas aux frais de fonctionnement des organismes que soutient Alterfin.

# de la finance alternative

vivifier, voire à faire exister, des économies locales parfois extrêmement locales et extrêmement petites qui autrement n'existeraient pas.

**DS :** *Le partenariat entre une banque comme Triodos, une ONG comme SOS Faim et des particuliers : est-ce une formule d'association inédite ? Quels sont ses avantages particuliers ?*

**OM :** Pour autant que je sache, il n'existe pas d'autres structures équivalentes qui rassemblent de façon aussi large les différentes compétences des ONG. Le fait d'avoir des institutions financières - il n'y a pas que Triodos - apporte des compétences en matière de crédit et de simple fonctionnement bancaire. Le fait d'avoir un panel d'ONG apporte une réflexion sur le contenu d'un dossier, au-delà de son volet financier. Par la présence des ONG sur le terrain, nous disposons d'un feedback sur la qualité des sociétés de microcrédit, des structures fairtrade et des coopératives agricoles qu'on nous demande de financer. Il n'est pas rare que nous obtenions des informations complémentaires qui viennent confirmer ou infirmer la qualité de la société qu'on est appelé à financer. L'approche d'Alterfin consiste à dire : «n'optons pas systématiquement pour la facilité mais soyons autocritiques et portons les efforts là où ils doivent être portés et là où nous sommes peut-être les seuls à pouvoir porter l'effort». Je pense au marché africain qui est moins facile à cause des risques de devises qui y sont liés, à cause de la petitesse des demandes,...

Suite à une demande claire et bien exprimée des ONG, mais aussi du public qui investit dans Alterfin, la direction d'Alterfin a cherché des voies pour développer son activité sur l'Afrique alors qu'elle était plutôt concentrée sur

l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et l'Asie. Nous sommes donc en évolution constante. Nous réfléchissons à la manière de servir des petites entités. Il faut évidemment des grandes entités pour que l'ensemble reste gérable et offre une rentabilité suffisante, pour intéresser d'autres coopérateurs à investir dans Alterfin et pour qu'Alterfin reste viable, tout simplement. Mais on va tout de même veiller à éviter de se concentrer sur les grosses sociétés de microfinance dans le Sud, pour tenter de contourner une tendance actuelle où tout l'argent va vers les mêmes et où les petits sont un peu oubliés.

Il y a aussi cette réflexion constante qui revient année après année au niveau du conseil d'administration : «quel impact social recherchons-nous à travers les crédits que nous octroyons ?». On ne cherche pas exclusivement un impact économique au sens strict du terme, mais aussi à atteindre certains objectifs en matière d'alphabétisation, d'émancipation de la femme, de respect pour l'environnement.

**DS :** *Les discussions sont-elles parfois vives entre les partenaires, en fonction de leurs représentations, de leurs priorités, à propos des critères dont il faut tenir compte ?*

**OM :** Non. Sur les critères non financiers il n'y a jamais eu de tension. Entre les partenaires, il n'y a jamais eu de dissension. Il y a parfois des différences d'appréciation sur les enjeux selon qu'ils sont appréciés soit par les instances, soit par l'équipe responsable de la gestion journalière. Cette dernière adhère pleinement aux orientations et aux critères définis par le conseil d'administration et le bureau, mais sa mission principale est de maintenir des liens avec les partenaires locaux et de veiller à ce que les sommes qu'elle gère puissent être réinves-

## Alterfin et SOS Faim : une collaboration consolidée

Depuis 10 ans, SOS Faim est coopérateur, membre du conseil d'administration et du comité de crédit d'Alterfin. Le Fonds de Garantie Amérique Latine (FOGAL), lancé par SOS Faim en 2004 entretient également un lien étroit avec Alterfin. Le FOGAL appuie de nombreuses institutions de microfinance et organisations de producteurs (café, cacao, banane) d'Amérique latine. Tout comme Alterfin, le FOGAL accorde une attention particulière aux entités présentes dans le secteur rural, autant dans le domaine de la microfinance que de la production. Ainsi, Alterfin octroie des crédits à Fondesurco, institution de microcrédit péruvienne, et à UROCAL, association équatorienne de petits producteurs. Ces crédits sont garantis par le FOGAL. Aujourd'hui, cette collaboration est encore consolidée grâce à la gestion par Alterfin des fonds qui sont mis à sa disposition comme garanties par le FOGAL.

Plus d'info : [www.alterfin.be](http://www.alterfin.be)

ties. Leurs préoccupations pragmatiques se frottent parfois aux considérations plus idéalistes du comité d'administration et du bureau. En tout cas, il n'y a jamais eu de débat du type : «un projet a une grande valeur sociale mais le bureau ou le comité de crédit aurait estimé qu'il ne fallait pas le soutenir parce qu'il ne tenait pas la route financièrement.»

Dans l'autre sens, il peut arriver qu'on dise : «oui mais est-ce que cette société de microcrédit n'est pas devenue tout simplement une petite banque ; et quelle est vraiment sa valeur ajoutée sociétale ?»

**DS :** *Je suppose qu'il existe des procédures qui permettent de reporter ou de conditionner l'octroi d'un financement ?* ➤

**> OM:** Oui, c'est tout à fait normal. On peut alors demander un complément d'information. Ou simplement dire que l'on est prêt à faire le crédit avec l'exigence pour l'organisme bénéficiaire de remettre, un an ou deux plus tard, un bilan sur l'impact dans tel ou tel domaine.

**DS:** *Est-ce qu'il y a eu des évolutions particulières sur les types de projets soutenus ?*

**OM:** L'évolution vers l'Afrique est importante. Une autre évolution, c'est l'augmentation des montants. Enfin, du point de vue d'Alterfin, il y a également l'amélioration du professionnalisme. On ne gère plus aujourd'hui des crédits comme on les gérait il y a dix ans, c'est normal.

**DS:** *Quels sont les développements que vous souhaiteriez pour Alterfin dans les 10 prochaines années ?*

**OM:** Croître ! Faire appel à l'épargne publique pour financer Alterfin. Parce que je crois qu'il existe une volonté du public d'investir dans ce type de structure, qui donne du sens à l'investissement. Mais aujourd'hui, il n'y a pas d'outil suffisamment simple pour faire appel à l'épargne et nous essayons de construire cet outil. J'aimerais également qu'on puisse investir plus de véritable capital à risque dans des pays en voie de stabilisation. Je pense au Congo : les besoins y sont massifs et le tissu socio-économique local devrait s'y développer. Mais des soutiens d'État sont nécessaires, car il n'est pas question de risquer l'argent des gens ! Une autre dimension, c'est la prise de participation dans des structures de microcrédit dans le Sud. Il faut l'encourager pour faire face à la croissance de certaines structures – elles comptent 30 000 ou 100 000 clients – qui deviennent la cible des banques traditionnelles. Mais faire du crédit, c'est autre chose que de prendre des participations, car les risques sont différents, et il faut informer différemment les actionnaires. Au niveau international, il y a des coopérations possibles pour partager les risques. Il s'agit d'un travail en cours, c'est là que se situera l'évolution dans les prochaines années. ■

Propos recueillis par Manu De Loeuil

## Quel est l'avis des particuliers ?

Au-delà de la mise en commun des compétences respectives d'ONG de développement et d'organismes financiers alternatifs, qu'est-ce qui pousse des particuliers à confier leur épargne ? Certainement pas les dividendes, même s'ils s'élèvent depuis 2007 à 1,5 % du capital... Défis Sud a rencontré Jacques Vellut, coopérateur individuel chez Alterfin. Jacques Vellut aujourd'hui pensionné, a été responsable de la Fondation Damien, puis d'Entraide et Fraternité.

**Défis Sud:** *Le microcrédit, n'est-ce pas une vision généreuse qui repose sur des capitaux du Nord qui circulent au Sud, mais dont les intérêts, si faibles soient-ils, reviennent au Nord ?*

**JV:** Je crois que le microcrédit permet de contrer les pratiques des usuriers locaux, qui demandent des taux faramineux. Les gens paient des sommes folles parce qu'ils ont absolument besoin d'argent. Lorsqu'il y a des structures de microcrédit, le premier avantage est qu'il permet l'accès à l'argent avec des taux moins élevés. Il est vrai que, probablement, il y a derrière certains microcrédits des banques du Nord ou des organismes qui ont intérêt à faire circuler l'argent de cette façon. Mais au moins, il profite au maximum aux gens sur place. Si l'argent du Nord peut servir au Sud, tant mieux, du moment que ce ne soit pas pour enrichir le Nord...

**DS:** *Aux Assemblées générales d'Alterfin, vous avez défendu des orientations particulières ou y allez-vous plutôt pour voir comment ça se passe ? Est-ce facile pour des particuliers de s'impliquer dans ces Assemblées générales ?*

**JV:** Non, parce que ces AG sont toujours un peu techniques. De plus, étant ici, c'est assez difficile, surtout pour des gens qui ne sont jamais allés dans le tiers-monde, de percevoir la réalité du terrain. Même si l'on trouve des explications sur l'un ou l'autre aspect dans le feuillet trimestriel, il y a toute une technique financière

et une réalité sociologique, psychologique sur place, qu'il est difficile de percevoir. Quand je suis allé aux AG, c'était essentiellement pour voir comment ça fonctionnait. Je sais qu'à l'une ou l'autre occasion j'ai mis par écrit que ce serait pas mal qu'ils puissent s'ouvrir sur d'autres pays... Mais je peux comprendre que faire ce genre de travail de microcrédit, de suivi de coopérative, nécessite une bonne connaissance du pays et qu'il n'est pas possible de le faire partout. Donc ça ne me choque pas outre mesure.

**DS:** *Votre dividende de 1 à 1,5 % ça reste relativement symbolique par rapport à d'autres placements que l'on peut faire ici. Donc, ça reste un engagement plus qu'une recherche de profit ?*

**JV:** Ah ce n'est certainement pas une recherche de profit, sinon il y a moyen de faire mieux. C'est clairement un engagement, tout en disant : par rapport à rien du tout on a quand même l'inflation, même si à un moment donné on a eu moins. Mais cet aspect-là ne me dérange pas outre mesure puisque je suis dans les Écus baladeurs<sup>1</sup>, où l'on ne touche rien du tout, même pas l'inflation. Évidemment ce n'est pas avec la totalité de mon épargne

**DS:** *Pour vous, être coopérateur d'Alterfin, c'est avant tout une démarche morale, politique, idéaliste ... ?*

**JV:** C'est un peu tout ça, je dirais c'est surtout un souci d'une répartition un peu plus juste des moyens financiers à travers le monde, même si c'est une goutte d'eau. Donc c'est effectivement moral. C'est politique aussi, parce que s'il y a des organismes comme ceux-là, il faut les encourager pour qu'ils aient le plus de répercussions possibles. Et donc, quand des gens me parlent de placement, de façon d'utiliser leur argent, il m'arrive régulièrement de leur parler d'Alterfin pour le tiers monde, de Crédal, ici en Belgique, ou de dons à des ONG.

Propos recueillis par E. DL.

<sup>1</sup> Coopérative citoyenne d'épargne et de prêt gratuit à finalités sociales.

## L'Europe et les «biofuels»



«L'Europe, qui importe des produits agricoles et de la nourriture, ne dispose pas de terres agricoles en suffisance pour produire des agrocarburants, (...) Elle devrait donner

la priorité à la production alimentaire», estime Gérard Choplin, de la Coordination Paysanne Européenne (CPE).

Des associations de la société civile ont manifesté à Bruxelles le jeudi 31 janvier 2008, devant le Centre où s'était réunie la Plateforme technologique européenne sur les biocarburants (European Biofuels Technology Platform - EBFTP), un comité consultatif européen piloté par l'industrie. Les manifestants se sont réunis pour protester contre les recommandations de l'EBFTP qui préconise une augmentation spectaculaire des objectifs européens en termes d'utilisation des

agrocarburants dans les transports. «Il est préoccupant que le Commissaire à la Recherche ait soutenu l'EBFTP (...) Cette plateforme industrielle promeut un objectif de 25% d'agrocarburants dans les transports, ce qui entraînera une catastrophe environnementale et sociale à grande échelle dans des pays comme le Brésil et l'Indonésie où des communautés agricoles sont déjà chassées de leurs terres», a expliqué Jonas Vanreusel de FIAN, une organisation internationale des Droits Humains qui défend le droit à l'alimentation. L'EBFTP est dominée par l'industrie pétrolière (qui voit dans le «pétrole vert» un marché d'avenir), l'industrie automobile (pour laquelle l'essor des agrocarburants garantit la pérennité du moteur à explosion) et l'industrie des biotechnologies.

**Contact : Gérard Choplin, (CPE),  
Bruxelles tél: +32 (0) 2.217.31.12  
+32 (0) 473.25.73.78 (français)  
Débats à Campus Plein Sud**

## Campus Plein Sud

«Dans le cadre de Campus Plein Sud, SOS Faim ira à la rencontre des étudiants. Le 28 février aura lieu une projection du documentaire, «L'Europe exporte, l'Afrique trinque» aux Facultés Universitaires Catholiques de Mons (FUCAM). Le 5 mars, à la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, les étudiants auront l'occasion de s'interroger sur les causes de la pauvreté en milieu rural. Le 6 mars nous serons présents au Forum des ONG à Louvain-La-Neuve. Enfin, le 12 mars, à l'université de Mons-Hainaut, sera organisé un atelier de réflexion sur le rôle des organisations paysannes dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

**Plus d'info : contactez Perrine Fournier chez SOS Faim : pfo@sosfaim.org**

## La Belgique suivra-t-elle la Banque mondiale ?

Un colloque consacré aux politiques belges de lutte contre la faim aura lieu le 19 mars prochain au Palais d'Egmont à Bruxelles. Les participants à ce colloque débattront de l'avenir de la coopération belge au regard des recommandations du dernier rapport de la Banque mondiale sur le développement humain. Ce rapport place l'agriculture au centre de la lutte contre la pauvreté. Une récente étude d'Ecofair Trade Dialogue, présentée dans notre édition précédente de Défis Sud, critique néanmoins le manque de cohérence du rapport. Celui-ci postule que le développement d'un pays passe par l'adoption d'un modèle agricole débouchant inévitablement sur une agriculture intensive, à large échelle, sur une logique industrielle purement productiviste et marchande, sans tenir compte des limites posées par les défis environnementaux et sociaux auxquels se confronte l'agriculture mondiale, sans répondre au paradoxe d'un monde produisant largement de quoi nourrir une planète en proie à la faim et à l'épuisement de ses ressources.

**Plus d'info : contactez Jean-Jacques Grodent chez SOS Faim : jjg@sosfaim.org**

## Forum Alternatif à Lima



Le cinquième Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Union européenne aura lieu à Lima (Pérou), en mai 2008. Parallèlement, une rencontre alternative dénommée «Enlazando Alternativas» sera organisée par divers mouvements sociaux. Les organisateurs de ce forum altermondialiste estiment que les accords commerciaux actuellement négociés par l'Union européenne avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes visent à surtout étendre le domaine d'action des multinationales «Enlazando Alternativas» souhaite créer un agenda de propositions constitué de projets et d'alternatives qui recueillent les meilleures idées avancées par les mouvements sociaux. «Nous voulons attirer une large participation

populaire pour diffuser les thèmes qui seront discutés», précise le communiqué de lancement du Forum alternatif. Les organisateurs annoncent également l'institution d'un Tribunal des Peuples pour juger le système de pouvoir des transnationales européennes. Les organisateurs du Sommet des Peuples «Enlazando Alternativas 3» et ses signataires invitent tous ceux qui s'identifient aux réseaux sociaux et aux mouvements de la société civile à se rendre à Lima pour participer activement aux discussions sur la nouvelle alliance transatlantique, fondée sur les droits de l'homme, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur la démocratie participative, la justice sociale et la paix.

**Pour plus d'informations sur le Sommet des Peuples à Lima :  
www.enlazandoalternativas.org**



L'Afrique a le droit de vendre  
sur ses marchés locaux  
ce qu'elle produit.

# L'agriculteur africain est rayé de la carte

[www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

Aujourd'hui, 852 millions de personnes – dont plus de 70% travaillent au Sud en milieu rural, cultivent la terre ou pratiquent l'élevage – ne mangent pas à leur faim alors que l'on produit assez pour nourrir l'ensemble de la population mondiale. L'agrobusiness crée une concurrence déloyale en imposant ses produits à bas prix sur les marchés locaux. Agissez avec le Sud : soutenez la campagne de SOS Faim.

